

Casque IRIS 2

Conception et fabrication 100% française



NFEN 397

NFEN 50365

NFEN 166

48 mois

420 g

Domaine d'utilisation

Casque de protection avec lunette-masque intégrée destiné aux divers métiers du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie. La lunette-masque de protection, de classe optique 1, permet le port de lunettes correctrices.



Coiffe textile
avec serre-nuque à crémaillère



IRIS 2 MONTEUR avec
stickers rétro-réfléchissants



Caractéristiques

L'IRIS 2 est constitué de :

- une calotte en A.B.S. moulée sous pression : avec aérations réglables type BTP; sans aérations type EBT
- un harnais comportant : une coiffe en tresses textile, un bandeau de tour de tête avec serre-nuque à crémaillère, en polyéthylène basse densité, amovible et réglable de 49 à 63 cm, monté avec une garniture confort sani-contour de 32 cm
- une lunette-masque de protection en polycarbonate anti-chocs, anti-U.V., traitée anti-rayures, ajustable, incolore ou teintée. En option : lunettes avec repose-nez.



Lunette IRIS 2 incolore



Lunette IRIS 2 teintée



repose-nez
en silicone

Poids : casque 360 g - lunette 60 g

La date de fabrication, la limite d'utilisation et le numéro de lot sont gravés sous la visière du casque.

Durée d'utilisation : 48 mois

Coloris :



blanc



jaune



orange



vert



bleu



rouge

Casque sans aérations : blanc.

Coloris spéciaux :



jaune fluo



orange fluo



bleu marine



bleu roi



gris

Autres coloris, nous consulter.

Version PORTE-BADGE

Casque équipé avec porte-badge en polycarbonate transparent (format utile : 85 x 54 mm).

Option MONTEUR

Casque équipé avec une jugulaire 4 points (fermeture boucle flash).



Accessoires

Kit 6 stickers haute visibilité, écrans faciaux grillagés, polycarbonate ou acétate, dispositifs anti-bruits, porte-lampe et passe-fil, lampes frontales, jugulaire coton ou cuir en 12 et 20 mm, jugulaire 4 points, garniture confort sani-contour de 32 cm, protège nuque rafraichissant, coiffe de propreté, bonnet anti-froid, étiquette nominative gravée.

Marquage

Le casque peut recevoir un marquage frontal (110 x 40 mm), latéral (70 x 20 mm) ou arrière (50 x 35 mm) par estampillage à chaud ou transfert de votre sigle ou raison sociale.

Certifications et tests

Le casque de protection est conforme à la norme NF EN 397+A1 : 2013, et aux exigences facultatives suivantes :

- résistance aux très basses températures, **-30°C**
- isolement électrique sur le modèle sans aération (EBT), **symbole 440V~**
- **Déformation latérale : symbole LD**

Le casque de protection est conforme à la norme NF EN 50365 : 2002 :

- essai d'épreuve diélectrique 5 000 V et essai de tenue diélectrique 10 000 V sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole double triangle - classe 0**

Le casque de protection est conforme au PREN 50365, les tests sont les suivants :

- essai d'épreuve diélectrique 20 000 V et essai de tenue diélectrique 30 000 V sur le modèle sans aérations (EBT).

La lunette-masque de protection intégrée est conforme à la norme NF EN 166 : 2002, dont les principaux tests sont les suivants :

- puissances optiques des oculaires, **classe optique 1**
- lunette incolore : facteur de transmission, filtre pour l'ultraviolet : **numéro d'échelon 2-1,2**, selon NF EN 170 : 2003
- lunette teintée : facteur de transmission, filtre de protection solaire pour usage industriel : **numéro d'échelon 5-3,1**, selon NF EN 172/A2 : 2001, filtre très foncé